Date :

Prescripteur :

Patient :

Prescriptions relatives au traitement de l’affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste) (Affection exonérante)

**Faire pratiquer des soins de pédicurie dans le cadre de la prise en charge de son diabète**

Il/elle présente un grade (cocher ci-dessous)

* 2 : 5 séances/an
* 3 : 8 séances/an